



en bref

147 577 habitants
260 communes
25,7 hab/km²
5 726 km²

402 monuments historiques

Patrimoine religieux : 169
Patrimoine civil : 159
Patrimoine rural : 18
Patrimoine militaire : 29
Patrimoine hospitalier : 1
Patrimoine industriel : 5
Patrimoine archéologique : 21

1 monument historique d'État

Cathédrale Saint-Pierre de SAINT FLOUR

51 sites, 10 486 ha

Sites classés : 6
Sites inscrits : 45

8 SPR arrêtées

SAINT FLOUR
AURILLAC
MAURIAC
MOLOMPIZE
LAROQUEBROU
SALERS
FONTANGES
MURAT

LE TERRITOIRE

Département rural de moyenne montagne, le **Cantal** recouvre la totalité d'un **ancien volcan** présentant des reliefs marqués souvent enneigés. De profondes vallées marquées par l'ère glaciaire, rayonnent depuis le sommet du volcan et structurent le territoire. Le paysage du département est marqué par la **monumentalité de la montagne**.

Le patrimoine architectural et le paysage sont intimement liés, au paysage grandiose répond un **patrimoine rural** de qualité associé à des cités ayant conservées leur authenticité. La présence des toitures et des matériaux de couverture donnent son identité du Cantal.

Le paysage Cantalien offre à la vue de tous les différentes strates de l'occupation humaine (occupation néolithique et romaine, villages désertés, sites fossoyés, agropastoralisme...).

Le patrimoine médiéval est encore très présent, églises et chapelles, tours maîtresses, maisons romanes fond toujours parti du **cadre de vie**.





L'ÉQUIPE

L'équipe est composée d'un architecte des bâtiments de France, de trois techniciens des services culturels et des bâtiments de France et de deux adjointes administratives.

Le service entretient des relations de travail étroites avec :

- l'ensemble des services patrimoniaux de la DRAC
 - la Préfecture du Cantal et les Sous-Préfectures
 - la Direction Départementale des Territoires
 - le CAUE du Cantal
 - le Conseil Départemental du Cantal notamment pour les missions relevant du patrimoine non protégé
 - les Conservatrices des antiquités et objets d'arts
 - le pays d'art et d'histoire du Pays de Saint-Flour;
 - l'ensemble des collectivités concernées par un espace protégé
 - la Fondation du Patrimoine,
 - les associations du patrimoine présentes sur le département.
- Le service assure deux permanences en mairies d'Aurillac et de Saint-Flour.

Secteurs géographiques

- Serge Fourniaud : Arrondissement de Saint Flour ;
- Patrick Joulie : Arrondissement d'Aurillac et Communauté de Communes du Pays de Pierrefort-Neuvéglise ;
- Alain Mousny : Arrondissement de Mauriac et Communauté de Communes du Pays de Murat.

Infos Pratiques

Réception du public

du lundi au jeudi
de 08h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30

le vendredi
de 08h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h00

Accueil téléphonique

du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h00

Accès

Aurillac, depuis le centre ancien en direction de la gare, route de Tulle

Stationnement

Stationnement gratuit avenue de la République.

Possibilité de rendez-vous au bureau ou sur place.

Pôle administratif

Sandrine VERMENOUEZ

Adjointe administrative
secrétariat, accueil

Laetitia DELAUNAY

Adjointe administrative
secrétariat, accueil,

Pôle technique

Serge FOURNIAUD

Technicien des Services Culturels et des Bâtiments de France

Patrick JOULIE

Technicien des Services Culturels et des Bâtiments de France

Alain MOUSNY

Technicien des Services Culturels et des Bâtiments de France



sandrine.vermenouze@culture.gouv.fr
laetitia.delaunay@culture.gouv.fr

mathieu.perrin@culture.gouv.fr

serge.fourniaud@culture.gouv.fr
patrick.joulie@culture.gouv.fr
alain.mousny@culture.gouv.fr

Envoi des avant-projets et consultations préalables à udap.cantal@culture.gouv.fr

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Cantal

90 avenue de la République – 15 000 AURILLAC | Tél.: 04 71-45-59-10
www.culture.gouv.fr/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES